



EIDGENÖSSISCHES VERKEHRS- UND ENERGIEWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT  
 DEPARTEMENT FEDERAL DES TRANSPORTS, DES COMMUNICATIONS ET DE L'ENERGIE  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DEI TRASPORTI, DELLE COMUNICAZIONI E DELLE ENERGIE  
 DEPARTAMENT FEDERAL DA TRAFFIC ED ENERGIA

Confidentiel  
 Pas à la presse

Berne, le 30 septembre 1993

Aux membres du Conseil fédéral

## NOTE D'INFORMATION

### TV-5 (TÉLÉVISION FRANCOPHONE PAR SATELLITE): RÉUNION DES MINISTRES CHARGÉS DU DOSSIER, LE 3 SEPTEMBRE 1993 À QUÉBEC

#### 1. Introduction

La neuvième conférence des Ministres responsables du dossier TV-5 a eu lieu le 3 septembre 1993 à Québec sur l'invitation de la Province du Québec.

TV-5 est le programme international multilatéral de langue française. Des radiodiffuseurs français, québécois, suisses et de la Communauté française de Belgique y participent. Il est désormais diffusé en Europe et en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'en Afrique, où il dessert environ 35 millions de foyers. La SSR assure la participation de la Suisse conformément à l'accord qu'avait donné le Conseil fédéral en 1983.

#### 2. La délégation suisse

La délégation suisse était conduite par Monsieur Marc Furrer, directeur de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), qui représentait le Président de la Confédération, le Conseiller fédéral Adolf Ogi, retenu à Berne. L'accompagnaient Messieurs F. Riehl, vice-directeur de l'OFCOM, C. Dunant, conseiller d'ambassade à Paris ainsi que J.-C. Chanel, adjoint du directeur des programmes de la télévision suisse romande.

#### 3. Déroulement de la conférence

La Conférence s'est déroulée en deux parties. La première réunissant les ministres dits des pays du nord (France, Canada, Québec, Communauté française de Belgique, Suisse) a traité des TV-5 en Europe, Amérique du Nord et latine ainsi que de l'Asie. La seconde partie de la réunion (66 participants!) était consacrée à TV-5 Afrique où pour la première fois assistait un certain nombre de ministres de ce continent (Sénégal, Cameroun, Côte d'Ivoire).



Les principaux sujets qui ont donné lieu à discussion ont été le budget 1994, le développement aux USA, le lien satellitaire permanent entre l'Europe et le Canada, la nouvelle structure de TV-5 Afrique.

Le budget 1994 est un budget de reconduction, il ne subit pas d'augmentation par rapport à 1993. Il est prévu un ajustement de 5% pour compenser l'inflation. La dérive mécanique des droits à payer pour les auteurs bien que donnant beaucoup de soucis à la direction de TV-5, a pu être contenu pour l'année prochaine dans des limites raisonnables.

Le lien satellitaire permanent entre l'Europe et l'Amérique du Nord sera choisi d'ici au 1er novembre prochain entre deux offres, celle de Teleglobe et France Télécom d'une part et Panamsat nettement meilleur marché pour l'instant, d'autre part. Les négociations se poursuivent, la France et le Canada ayant une préférence pour leur opérateur national.

Aux USA, on envisage la diffusion de TV-5 sur la forme d'une pay-tv; la diffusion actuelle de quelques heures par jour sur "International channel" n'est en effet pas optimale et ne rapporte rien financièrement. Une décision sera prise après les conclusions d'une étude approfondie, à livrer en 1994.

La discussion sur TV-5 Afrique a été animée. Il a été décidé de créer un conseil de coopération TV-5 Afrique regroupant les diffuseurs du nord et du sud pour fixer le cadre des objectifs. TV-5 Afrique est un département de TV-5 Europe et reste sous la direction de ce dernier. Un décrochage de deux heures par semaine sera effectué à titre expérimental pour le biennium 94-95. Le fonds de soutien de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique) secrétariat de la francophonie apportera son soutien à la production d'émissions africaines pour cette fenêtre. Le CIRTEF (Conseil international des radios-télévisions d'expression française) sera la courroie de transmission entre TV-5 Afrique et les télévisions africaines.

#### 4. Position de la Suisse

La délégation suisse a salué le développement constant de TV-5 notamment dans le Canada anglophone pour ces derniers mois. Elle a toutefois souligné que les programmes gagneraient à être plus attractifs face à une concurrence internationale accrue. Elle a remercié les directions de TV-5 Europe et TV-5 Québec Canada pour leurs efforts afin de contenir la progression des dépenses. Cela s'est fait au détriment de tout nouveau développement. La SSR pourra assurer sa part au budget 1994. Etant donné que le montant versé par la Confédération à titre de compensation pour la présence audiovisuelle de la Suisse à l'étranger sera diminué de 10% (réduction linéaire du budget), la SSR devra compenser par un prélèvement sur le produit de la redevance la différence résultant de l'inflation (5%). Cette situation est insatisfaisante car les téléspectateurs suisses ne doivent pas payer pour la présence audiovisuelle de notre pays à l'étranger. Il conviendra que la Confédération puisse au moins à partir de 1995 compenser l'inflation.

La Suisse a salué avec la Communauté française de Belgique la volonté d'établir prochainement un lien satellitaire permanent entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Il permettra en effet le passage quotidien du téléjournal de la télévision suisse romande sur le continent nord et sud américain. La délégation suisse a insisté pour que l'option la moins chère soit retenue même si c'est au profit de la société américaine Panamsat. TV-5 ne doit pas subir une politique protectionniste de ses membres.

La délégation suisse a insisté pour que l'on ne s'éloigne pas du concept original de TV-5 Afrique. Elle a recommandé d'être très prudent dans le lancement d'un décrochage africain sur TV-5. Elle a exprimé son doute face à une confusion qui pourrait s'opérer entre la fonction de diffuseur et celle d'assistance à la production des télévisions africaines. Cette dernière ne relève en effet pas de la mission de TV-5.

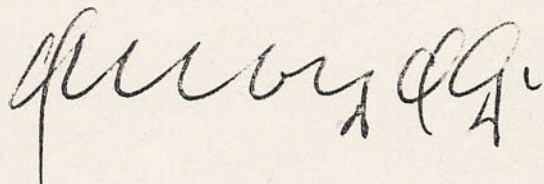
5. Autres points abordés

A l'occasion de cette rencontre à Québec, la délégation suisse a profité d'approfondir certains contacts bilatéraux. Ainsi, avec la délégation française de Belgique, elle a échangé des points de vue sur les fenêtres publicitaires et programmatiques des diffuseurs privés des grands pays qui s'adressent aux publics suisses ou belges (RTL Plus, TF1). Le ministre français Carignon a pu rassurer la Suisse quant au changement qui pourrait intervenir dans la poursuite des activités de TV-8 Mont-Blanc, télévision française régionale privée reçue dans le bassin lémanique.

6. Conclusions

Dans l'ensemble, on peut qualifier cette IXe conférence d'un succès. Il faudra veiller à l'avenir à ce que le projet TV-5 Afrique ne dérive pas. Cela devra déjà être un souci de la délégation suisse au prochain sommet des chefs d'Etat francophone à l'Ile Maurice du 16 au 18 octobre 1993. La question de TV-5 Afrique y sera certainement à nouveau abordée.

DEPARTEMENT FEDERAL DES  
TRANSPORTS, DES COMMUNICA-  
TIONS ET DE L'ENERGIE



Adolf Ogi